

REPUBLIQUE FRANCAISE
—————
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

—————
Mairie d'AVIGNON
—————

**DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES**

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

—————
Séance publique du : 27 JUIN 2024
—————

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, Mme Laure MINNSEN, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON, M. Cyril BEYNET, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET, Mme Kamila BOUHASSANE, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Martine BAREL, M. Arnaud RENOUARD, Mme Carole MONTAGNAC, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

M. Jean-Marc BLUY par M. Kader BELHADJ
Mme Joanne TEXTORIS par M. Christian ROCCI
Mme Sylvie MAZZITELLI par M. Arnaud PETITBOULANGER
M. Bernard HOKMAYAN par M. Marc SIMELIERE
M. Bernard AUTHEMAN par M. Claude NAHOUM
M. Thierry VALLEJOS par Mme Annick WALDER
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT
Mme Ghislaine PERSIA par Mme Martine BAREL
M. Paul RUAT par Mme Carole MONTAGNAC
Mme Murielle MAGDELEINE par M. Arnaud RENOUARD

AR préfecture : 084-218400075-20240627-lmc1X0100018d24-DE

Date de télétransmission : 04-07-2024

Date de réception en préfecture : 4 JUILLET 2024

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2024

15

FINANCES : Réalisation d'un contrat de prêt Intracting d'un montant total de 947 429 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de la rénovation de la piscine Chevalier de Folard à Avignon.

M. PEYRE

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Par délibération du 25 février 2023 (n°25), le Conseil Municipal a décidé de souscrire, auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) une convention de financement, dite « Intracting », au bénéfice de la rénovation de la piscine Chevalier de Folard, pour un montant de 993 903 €, sur la base du plan de financement daté du 22 décembre 2022.

La convention considérée, datée du 14 avril 2023, a été formée le 27 avril 2023. Les fonds ont été versés en octobre 2023.

Au vu du plan de financement actualisé au cours du 1^{er} trimestre 2024, une demande de financement complémentaire a été introduite auprès de la CDC pour un montant de 947 429€ en raison d'un surcoût lié à la présence d'amiante sur l'équipement et à l'inflation.

Au regard des engagements de performance énergétiques ambitieux, la CDC a renouvelé son accompagnement en acceptant cette demande.

Le montant prévisionnel total des travaux actualisé est 4 537 566 € HT (3 590 136 € HT en décembre 2022).

Pour mémoire, le montant des subventions étatiques s'élève à 2 596 233 €, 938 870 € ayant été perçus (situation constatée en avril 2024).

Le montant du contrat de prêt Intracting complémentaire est 947 429 € correspondant à 49% de la part qui reste à financer par la Ville (1 941 332 € en réf au HT).

Pour le financement de cette opération, le Conseil Municipal est invité à réaliser auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations un Contrat de Prêt composé d'une Ligne de Prêt pour un montant total de 947 429 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt : INTRACTING

Montant : 947 429 euros

Durée d'amortissement : 13 ans

Périodicité des échéances : Trimestrielle

Taux d'intérêt annuel fixe : 2.17 %

*Ce taux d'intérêt, actualisé mensuellement par la Caisse des Dépôts, est compris entre un plancher de 0% et un plafond de **7,08 %** et est donc susceptible de varier jusqu'à l'émission du contrat. En conséquence, le taux effectivement appliqué sera celui en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt.*

Amortissement : Déduit (échéances constantes)

Typologie Gissler : 1A

Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt

Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter cet accompagnement en concluant ce contrat de Prêt avec la Caisse des dépôts et Consignations.

L'ouverture des crédits nécessaires au chapitre 16 de l'exercice 2024 du budget annexe activités aquatiques sera faite.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29,
Vu la délibération n°3 du Conseil Municipal en date du 30 mai 2018, concernant le plan de rénovation des quatre piscines couvertes de la Ville d'Avignon,
Vu la délibération n°27 du Conseil Municipal en date du 26 juin 2019 concernant le lancement d'un Marché Global de Performance,
Vu la délibération n°25 du Conseil Municipal en date du 25 février 2023 concernant la décision de souscrire une convention de financement Intracting avec la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant de 993 903 €,

Vu le projet de Contrat de Prêt Intracting d'un montant de 947 429 €,

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Administration générale, finances et personnel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE**, pour le financement des travaux de rénovation de la piscine Chevalier de Folard, de souscrire, auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, un Contrat de Prêt, comportant une Ligne de Prêt Intracting selon les charges et conditions du projet joint en annexe, et dont les caractéristiques financières sont les suivantes : Montant : 947 429 € ; Durée: 13 ans ; Modalités de versement : 1 versement en 2024 pour 947 429 € ; Période des échéances : trimestrielle ; Taux d'intérêt annuel fixe : ce taux d'intérêt, qui est actualisé mensuellement par la Caisse des Dépôts, est compris entre un plancher de 0% et un plafond de 7,08 % et est donc susceptible de varier jusqu'à l'émission du contrat. Le taux effectivement appliqué sera celui en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt ; Typologie Gissler : 1A ; Amortissement : déduit (échéances constantes) ; Commission d'instruction : 0.06% (6 points de base) du montant du prêt;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) Délégué(e) à intervenir au Contrat de Prêt Intracting, à la (ou les) demande(s) de réalisation de fonds et à signer toutes pièces à intervenir.

ADOPTE



Le Maire
Mme Cécile HELLE

Le Secrétaire de Séance
M. Arnaud PETITBOULANGER

PARVENU A LA PREFECTURE LE 4 JUILLET 2024

ACTE PUBLIE LE 8 JUILLET 2024

AR préfecture : 084-218400075-20240627-lmc1X0100018d24-DE

Date de télétransmission : 04-07-2024

Date de réception en préfecture : 4 JUILLET 2024